



Une dynamique de réflexion collective au service de l'utilisateur

La Commission médicale d'établissement et le Conseil d'administration de l'Association Hospitalière de Bretagne ont unanimement approuvé les 21 et 22 décembre 2017 le projet d'établissement du Centre hospitalier de Plouguernevel pour les années 2018 à 2022.

Construit sur une dynamique de réflexion collective, le projet d'établissement du Centre hospitalier de l'Association Hospitalière de Bretagne a engagé la participation de 120 professionnels médicaux, paramédicaux, soignants et représentants des usagers, au travers de groupes de travail et de séminaires, permettant ainsi une large participation des acteurs et usagers et garantissant l'implication de tous dans sa réalisation.

Ainsi, le projet d'établissement résulte d'une démarche participative, construite durant 18 mois autour de trois phases :

- L'élaboration d'un diagnostic partagé de juin à novembre 2016,
- L'organisation de groupes de travail et l'élaboration du projet de février à septembre 2017,
- La présentation aux instances et la finalisation du document final d'octobre à décembre 2017.

Un projet porteur de changement dans une approche résolument centrée sur le patient et son entourage

Ce projet s'inscrit dans le cadre des dernières orientations des politiques de santé et se propose d'améliorer la prise en soin des patients tout au long de leur parcours, en formalisant une politique de soins et d'accompagnement favorisant leur autonomie.

Les orientations de l'hôpital pour les 5 ans à venir sont articulées autour de 7 grands objectifs stratégiques :

- **Objectif n°1** : *Permettre au patient d'être acteur de ses soins et promouvoir les droits des patients et la place des usagers.*
- **Objectif n°2** : *Renforcer notre engagement dans le virage ambulatoire et adapter nos dispositifs hospitaliers.*
- **Objectif n°3** : *Répondre aux déterminants de santé publique du territoire.*
- **Objectif n°4** : *Consolider les prises en soin et accompagnements spécifiques, notamment sur l'autisme, la psychiatrie infanto-juvénile, la géronto-psychiatrie, l'unité pour malades difficiles*
- **Objectif n°5** : *Promouvoir le décloisonnement et formaliser les partenariats et le passage de relais tout en restant un acteur visible dans le secteur sanitaire et médico-social*
- **Objectif n°6** : *Développer l'attractivité de l'AHB auprès des professionnels de santé et des réseaux*
- **Objectif n°7** : *Participer à l'élaboration des politiques de santé et inscrire l'AHB dans leur mise en œuvre*

Le projet d'établissement 2018-2022 s'inscrit dans un impératif de lisibilité auprès des équipes de l'AHB et de nos partenaires, et nécessite donc une grille de lecture partagée des principales orientations.

A ce titre, et afin de permettre l'appropriation du contenu par tous, des chantiers transversaux construits au regard du parcours des patients, décrivent 5 grands objectifs déterminants pour notre action ; ils concernent l'ensemble des filières de soins (psychiatrie adulte, psychiatrie infanto-juvénile, addictologie, UMD, médecine soins de suite) :

- *Préserver et améliorer l'accès à la prévention, au diagnostic et aux soins*
- *Améliorer et personnaliser les prises en soins favorisant l'autonomie du patient*
- *Prévenir les ruptures dans le parcours de soins, notamment à la sortie et sur les risques de rechute.*
- *Développer les coopérations et l'interconnaissance entre les acteurs sur le territoire afin d'améliorer et décloisonner les prises en soins*
- *Renforcer et organiser la place des usagers et des proches.*

Ils constituent la feuille de route générale à toutes les filières et garantissent une approche décloisonnée commune des soins et de l'accompagnement, facilitant ainsi la mobilisation des ressources, notamment humaines.

Des évolutions significatives à venir pour chaque filière de soins du Centre Hospitalier

Fort de ces constats, le projet d'établissement poursuit l'ambition d'améliorer, de renforcer et d'adapter notre offre aux enjeux de demain, et ce sur chaque filière de soins. Chacune intègre donc des objectifs priorités et concrets, évaluables et déclinés en plans d'action annuels. Ces derniers permettront à chaque professionnel d'inscrire rapidement le sens de son action dans les prises en soins de son secteur d'activité.

Ainsi, pour la **psychiatrie générale adulte**, les orientations structurantes sont de renforcer notre engagement dans le virage ambulatoire et de réduire le recours aux dispositifs hospitaliers, avec notamment :

- la création d'une fonction d'infirmier d'accueil et d'orientation sur les CMP, et l'évolution de l'offre des CMP et hôpitaux de jour vers une palette de soins graduée, disposant de moyens pour répondre aux situations urgentes et non programmées,
- l'amélioration de la pertinence des orientations en psychiatrie au départ des urgences,
- la réduction des séjours de durée longue avec le recours aux outils de réhabilitation psychosociale,
- la structuration de nos actions et la consolidation de l'expertise sur l'éducation thérapeutique, l'éducation à la santé, les thérapies cognitivo-comportementales,
- La poursuite et la formalisation de notre action dans le domaine de la prévention, en particulier sur le risque suicidaire et les conduites addictives,
- l'évolution du projet de géronto-psychiatrie vers une offre plus adaptée aux besoins des personnes avec pathologies neuro-dégénératives.

Ces orientations amèneront à questionner de nouveau la capacité de l'hôpital dans les années à venir, passée de 160 lits sur la période 2012-2016 à 150 aujourd'hui.

Pour la **pédopsychiatrie**, il s'agit d'améliorer l'accès à l'offre de soins ambulatoire, la réactivité des dispositifs et les prises en soins précoces, ou encore notre réponse aux situations spécifiques notamment sur les troubles du spectre autistique et les troubles du comportement sévères.

Pour **l'addictologie**, il s'agira de redéfinir concrètement, avec une équipe médicale et un encadrement renouvelés, les contours de notre offre de soins dans le cadre de la filière addictologie du territoire de santé, à la fois sur l'ambulatoire en lien avec notre partenaire, l'Association Douar Névez, et sur l'hospitalisation pour laquelle il s'agit d'organiser la double-compétence MCO et psychiatrie avec le Centre Hospitalier du Centre Bretagne.

Sur **l'UMD**, nous allons engager les équipes sur une réflexion partagée pour un ajustement des pratiques professionnelles, de même que sur les droits des patients, l'isolement et la contention, ou encore l'environnement des patients.

Sur le service de **médecine et de soins de suite**, il s'agira de valoriser l'activité de rééducation réadaptation, de poursuivre la dynamique de prévention et de dépistage des risques de perte d'autonomie, ou de favoriser et d'étayer le retour à domicile.

L'ouverture sur l'environnement du Centre Bretagne

Le projet du Centre Hospitalier prévoit également d'**améliorer la fluidité et la continuité des parcours des patients** en renforçant les passages de relais avec les partenaires.

Il s'agit de consolider les partenariats avec les professionnels de soins de ville, les acteurs du secteur social et médico-social avec **l'apport d'un appui spécialisé**, de participer aux dispositifs de coordination des parcours (Handi-CAP 22, MAIA en Pays COB et à Pontivy) et de développer l'offre de logements inclusifs.

L'ouverture de l'association sur son environnement comprend également la **réaffirmation des coopérations** au travers des différents outils, tels que le Groupement Hospitalier de Territoire du Centre Bretagne, les Contrats Locaux de Santé du Centre Bretagne et du Centre Ouest Bretagne, les Projets Départementaux de Santé Mentale, le Conseil Territorial de Santé ou encore les Groupements médico-sociaux...

Par ailleurs, l'ouverture de l'institution psychiatrique et du médico-social sur la cité représente un enjeu dont l'AHB se saisit, en développant des initiatives pour favoriser l'inclusion des personnes avec handicap et contribuer à la déstigmatisation de la psychiatrie. L'accès à la vie sociale est essentiel pour développer l'autonomie et améliorer la qualité de vie des patients et résidents que nous accompagnons. En ce sens, l'AHB entend développer et renforcer des relations de confiance avec les élus en restant à leur écoute.

Soutenir et accompagner le changement

Une des clés de la réussite de ce projet passe par le **développement de l'attractivité** de l'Association Hospitalière de Bretagne, en premier lieu sur les carrières médicales.

Afin d'attirer et fidéliser les professionnels de santé, le projet d'établissement comprend des engagements très concrets, avec par exemple la promotion de pratiques médicales innovantes, telles la rTMS (stimulation magnétique trans-crânienne), pour laquelle un plateau technique va être mis en œuvre avec le CHCB de Pontivy.

En matière de ressources humaines, le **projet social** de l'Association prévoit également :

- une gestion prévisionnelle des métiers et des parcours professionnels dynamisée, encourageant la mobilité professionnelle et le développement des compétences,

- l'engagement dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail, comme levier dans la conduite des transformations nécessaires,
- une offre de formation conséquente et adaptée aux besoins,
- la poursuite d'un dialogue social riche et indispensable pour conduire les évolutions,
- l'encouragement de l'expression et de la participation des professionnels.

L'adaptation de notre institution induit également l'évolution de nos structures et bâtis. A ce titre, le projet immobilier prévoit la construction de nouveaux services afin de répondre aux objectifs redéfinis des dispositifs ambulatoires à Pontivy, puis à Rostrenen, ainsi que l'adaptation de locaux existants (valorisation du site de Plouguernével et de ses différentes unités de soins, amélioration de l'environnement des patients à l'UMD).

Cela engage un **programme d'investissement de plus de 15 millions d'euros**, qui reste compatible avec les ressources mobilisables dans les 5 prochaines années.

Enfin, le projet de l'hôpital comprend des innovations avec par exemple des **politiques formalisées** sur les **droits des patients**, l'isolement et la contention, la douleur, la fin de vie ou les soins somatiques.

Il intègre également des **projets supports** élaborés à l'échelle de l'association, garantissant la cohérence de nos actions sur l'AHB. Cela comprend l'actualisation du projet social, du projet qualité et gestion des risques, et du projet des systèmes d'information.

Mais également de **nouveaux thèmes** incorporés à ce projet de nouvelle génération, comme les projets « logistique, technique, hôtelier et immobilier », « pharmaceutique et prise en charge médicamenteuse », « sport culture et lien social », « optimisation des moyens financiers ». Le projet « Communication », devant développer le recours aux NTIC pour répondre aux besoins professionnels et des usagers, et le projet « Développement durable », constituent également des nouveautés.

2018, l'année du projet des usagers

Le projet de l'hôpital de Plouguernével positionne la **promotion des droits des patients** et la **place des usagers** au premier rang des objectifs stratégiques.

Dans ce cadre, un projet des usagers sera co-construit en 2018 avec les usagers eux-mêmes, leur entourage et en lien avec la Commission des usagers. Il aura pour objectif :

- De reconnaître et d'organiser la place des usagers et de leur entourage au sein de l'institution,
- De promouvoir et de renforcer les droits des usagers,
- De structurer les liens et relations avec les associations d'usagers et de famille, les groupements d'entraide mutuelle,...
- De proposer des actions concrètes pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des patients et de leur famille.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'Association Hospitalière de Bretagne

Association Hospitalière de Bretagne

2 route de Rostrenen 22110 PLOUGUERNÉVEL

☎ 02 96 57 10 00 - ✉ direction.generale@ahbretagne.com

www.ahbretagne.com

Projet immobilier

- Regroupement des dispositifs ambulatoires de psychiatrie générale à Pontivy, ouverture fin 2019 (photos ci-dessous)

